



Coronavirus

Communiqué 17.03.2020

Documents administratifs et légaux

Suite aux mesures prises par l'autorité fédérale, nous faisons le maximum pour faciliter la vie des uns et des autres mais la santé publique sera bien entendu la priorité.

Nous tenions à vous communiquer des informations sur les implications de ces mesures. Nous communiquerons régulièrement via notre page Facebook et notre site. N'hésitez donc pas à nous suivre régulièrement.

Nous en appelons au sens des responsabilités de chacun. Par conséquent, nous vous demandons d'éviter le plus possible de vous rendre à l'administration. Si vous n'avez pas de démarche urgente à réaliser, nous vous demandons de la reporter.

L'Administration communale et les services des Affaires Civiles restent à votre service mais avec un service minimum afin d'éviter la fréquentation d'un nombre trop important de citoyens et une attente trop longue dans la salle des guichets. Nous invitons donc nos citoyens à introduire **leurs demandes de documents par voie électronique si cela est possible via Irisbox/Mon dossier.**

Les documents suivants sont notamment disponibles par ce biais :

- une déclaration de changement d'adresse ;
- une demande de carte de riverain ;
- l'obtention des certificats (composition de ménage, certificat de cohabitation, de résidence, de vie) ;
- un extrait de casier judiciaire.

Vous trouverez les informations relatives à l'ensemble des services en ligne sur notre site Internet www.evere.be ou www.irisbox.irisnet.be.

Avant de vous rendre à l'Administration communale, renseignez-vous par téléphone afin de voir comment gérer votre demande au mieux au **02/247.62.62.**

Les services communaux restent accessibles au public du lundi au vendredi de 8h à 12h (et non 12h45). Dans le contexte du coronavirus, il n'y aura pas de permanence du mardi soir et la maison communale sera fermée dès 16h. Mais le nombre de demandes traitées sera adapté quotidiennement en fonction du personnel présent et du nombre de personnes se rendant aux services concernés.

Nous vous invitons à la prudence et à postposer votre visite si celle-ci n'a pas un caractère urgent.

Contact presse

Ridouane Chahid, Bourgmestre faisant fonction

T : 02 247 62 12 – bourgmestre@evere.brussels